folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XXVIII
38e Année — N° 4
HIVER 1975

160

FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille

par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, Rue du Palais

Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

12, Rue Marcel-Doret

Carcassonne

TOME XXVIII

38e Année — N° 4

HIVER 1975

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne

Abonnement Annuel :

— France	**12,00 francs**
— Etranger	**20,00 »**
Prix au numéro	**4,00 »**

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 32, rue A.-Ramon, Carcassonne

Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

FOLKLORE

Tome XXVIII - 38e Année - No 4 - Hiver 1975

SOMMAIRE

René NELLI

Magie et contraception

***

† Joseph MAFFRE

Contes et Notules.

***

Urbain GIBERT

Sonneries de cloches contre l'orage.

MAGIE ET CONTRACEPTION

L'herbe ensorcelée du curé de Montaillou (Ariège)

L'excellent ouvrage de M. Leroy-Ladurie sur « Montaillou, village occitan » (1) a ramené l'attention des ethnographes sur le curieux contraceptif employé au début du XIV[e] siècle par Pierre Clergue, curé de Montaillou, secrètement gagné au catharisme, pour empêcher les femmes qu'il séduisait de devenir enceintes. Le texte qui en fait mention — la déposition de Béatrice de la Gleyze, *alias* Béatrice de Planissoles, devant le tribunal de l'Inquisition — est tiré de : Jean Duvernoy, *le Registre d'Inquisition de Jacques Fournier*, t. I, pp. 243-244. Le voici dans la traduction de M. Duvernoy, modifiée sur quelques points :

A Béatrice, épouvantée à l'idée qu'elle pourrait tomber enceinte de ses œuvres, Pierre Clergue a déclaré « qu'il possédait une certaine herbe ayant telle vertu que *si un homme la porte sur lui*, quand il a commerce avec une femme, *l'homme ne peut engendrer ni la femme concevoir*. Béatrice lui demande alors : « De quelle espèce est cette plante ? N'est-ce point celle que les vachers placent sur la jarre contenant le lait où ils ont mis de la présure et qui empêche le lait de cailler tant qu'elle reste sur la jarre (sur le couvercle de la jarre ?). Le curé lui répond qu'elle n'a pas besoin de savoir le nom de la plante, mais qu'il est incontestable qu'elle a les propriétés qu'il a dites, et qu'elle se trouve en sa possession. Depuis ce jour, quand il voulait connaître charnellement Béatrice (c'est la suite de la déposition) il apportait quelque chose d'enveloppé et de ficelé dans un morceau d'étoffe de lin, de la largeur et de la longueur d'une once (2) ou de la première (3) phalange du petit doigt (de Béatrice) et suspendue à un long fil qu'il lui passait autour du cou au moment des rapports. Cette chose, dont il disait *que c'était une plante*, et qui pendait au fil, descendait entre ses seins et s'arrêtait «au bout de l'estomac» (4). Lorsqu'il voulait connaître Béatrice, le curé plaçait toujours la chose de cette façon-là, et elle demeurait autour de son cou jusqu'à ce qu'il se relevât. Quand il voulait se lever, il la lui ôtait du cou. S'il arrivait qu'il voulût, dans la même nuit, la connaître deux fois ou plus, il lui demandait, avant de s'unir à elle à nouveau, où était la plante. Béatrice la retrouvait en la

(1) Gallimard, Paris, 1975.

(2) Once, au sens de « onzième » partie (du pied) ? Le pied = 0 m 324. L'objet est à peu près carré.

(3) Ms : *primi*. Correction : *primae*. La première phalange du petit doigt mesure environ 2 cm.

(4) Traduction J. Duvernoy *(orificium stomachi)*.

tirant par le fil qu'elle avait au cou, et elle la lui mettait dans la main. Prenant alors la dite plante, il la lui plaçait devant l'orifice de l'estomac (5), la corde passant toujours entre ses seins. C'est ainsi qu'il s'unissait à elle, et non autrement.

Béatrice lui demanda, un jour, de lui laisser cette plante. Il lui répondit qu'il n'en ferait rien parce que, si elle l'avait à sa disposition, elle pourrait avoir des rapports sexuels avec d'autres hommes, sans crainte de tomber enceinte. Et c'est pour cette raison, c'est-à-dire pour que la peur de devenir grosse empêchât Béatrice de se donner à d'autres hommes, qu'il se refusait — disait-il — à lui confier l'herbe en question.

⁂

La déposition de Béatrice est assez explicite et pourtant elle ne laisse pas de soulever bien des difficultés qui tiennent en grande partie, à l'ambiguïté (pudique ?) du vocabulaire employé par le scribe. Qu'entend-il exactement par *orificium stomachi* ? Nous aurions la clé de l'énigme si nous le savions. *Orificium stomachi* pourrait signifier — étant donné que les mots latins correspondent vraisemblablement aux mots occitans (6) : *lo trauc del estomac* — le nombril (« le bout de l'estomac », comme traduit M. Duvernoy)... Dans ce cas, un point du moins serait acquis : le contraceptif serait magique et *non point mécanique ou chimique.*

Orificium stomachi fait penser plus naturellement à l'orifice du canal intestinal. L'expression ne serait pas tout à fait... impropre. Mais les difficultés surgissent aussitôt : le chemin suivi par la corde pendue au cou de la femme, passant entre ses seins et aboutissant à l'orifice anal, est un peu insolite : il barre, pour ainsi dire, le chemin normal. Etant donné, d'ailleurs, que ce n'est point par là que se font les enfants, le contraceptif, dans ce cas comme dans le précédent, eût été purement « magique ».

Enfin, *orificium stomachi* pourrait désigner à la rigueur et par une sorte d'euphémisme (assez bizarre) : l'orifice vaginal. On pense alors — d'aucuns s'étonneront que nous n'y ayons pas pensé tout de suite ! — à une action réelle, efficace, exercée par l'objet. Introduit où il faut, cet objet aurait joué le rôle d'un « stérilet » (élémentaire) ou de *l'éponge à ficelle* des bonnes femmes de naguère. Pour les amateurs de solutions faciles, le contraceptif du curé n'aurait donc rien de mystérieux... Voire !... S'il ne s'agissait que d'une sorte de tampon isolant, pourquoi Béatrice demande-t-elle à Pierre Clergue le nom de l'herbe et pourquoi celui-ci refuse-t-il de lui confier l'objet en lui donnant comme prétexte qu'elle s'en servirait avec d'autres hommes ? Il eût été vraiment facile à Béatrice de

(5) Ms : *stomachis*. Devant ou dans ?

(6) *Estomac*, en occitan ancien, présente des significations très imprécises. Le mot a pu signifier : cœur, tête, mémoire, etc...

— *trauc* ne signifie pas toujours « trou », mais fossette. *Los traucs :* les fossettes du menton, de la joue.

fabriquer un tampon du même genre — dont l'usage était d'ailleurs connu à son époque — et plus adéquat (car l'objet en question — un carré de 2 cm de côté — est un peu petit et assez mal adapté à sa fonction). Peut-être, dira-t-on, le curé tenait-il à ajouter du mystère à son banal contraceptif (pour que Béatrice n'eût confiance qu'en celui-là seul), mais ce serait lui prêter beaucoup de machiavélisme (il est vrai qu'il n'en manquait pas) et, à Béatrice, beaucoup de simplesse. Il y a plus ! L'objet, malgré sa ficelle, s'égare : il est « flottant », et Béatrice ne sait jamais où il est. Il semble pourtant qu'elle aurait dû le savoir, s'il avait été... à usage interne. Pour toutes ces raisons — nous nous excusons d'entrer ainsi dans les détails, mais... il n'y a point de détails en ethnographie — nous serions assez porté à croire que l'objet n'était pas introduit mais *apposé*, et qu'il déclanchait une opération magique où la *ligature* symbolique (la corde passée autour du cou et reliant les seins au nombril) et, naturellement, la plante jouaient le rôle essentiel. Deux arguments viennent encore, me semble-t-il, renforcer cette thèse : le fait d'abord que Béatrice imagine l'herbe contraceptive sur le type d'autres plantes qu'elle connaît et qui empêchent le lait de cailler. Tout le monde croyait, à son époque, que le fœtus se formait par une sorte de *coagulation* des humeurs de l'homme et de la femme, et qu'en arrêtant cette coagulation — semblable à celle du lait — on supprimait, ou prévenait, les effets de la fécondation. L'anti-coagulant employé par les vachers (mais pourquoi veulent-ils retarder la coagulation du lait, alors qu'ils ont mis dedans de la présure ?) n'agit — nous l'avons dit — que par voie magique, par influence ou induction. Il est évident que le curé et Béatrice (7) croyaient à la possibilité de supprimer de la même façon la solidification de la liqueur séminale.

Le second argument — décisif, à ce qu'il me paraît — c'est ce que le curé a dit lui-même de son herbe, que, si *on la porte sur soi* (ou si on la touche) elle a une puissance telle *que l'homme ne peut engendrer ni la femme concevoir*. Son action — s'exerçant indifféremment, ou à la fois, *sur l'homme et sur la femme* (sans que ni l'un ni l'autre n'en absorbent le suc), ne saurait être mécanique ni chimique. Il suffisait de recevoir l' « influence » de cette herbe pour être immunisé. Sans aucun doute le curé de Montaillou pratiquait la magie végétale et croyait capter le rayonnement (naturel ou surnaturel : les deux « mondes » se confondaient sûrement pour lui) de certaines plantes « diaboliques ».

⁂

Nous sommes malheureusement assez mal renseignés sur les effets contraceptifs, ou abortifs attribués aux plantes au XIV[e] siècle — et de nos jours — en Languedoc et dans le Comté de Foix. Ils sont souvent si contradictoires que Matfre Ermengaut, dans son *Breviari d'Amor* se croit

(7) En ce qui concerne Béatrice, *cela est hors de doute*. Elle a pratiqué d'autres opérations de magie « contagieuse » ou imitative. Et c'est probablement le curé qui les lui avait apprises.

obligé, pour expliquer leur diversité, de faire appel à certains principes de la science de son temps, notamment à l'opposition du Froid et du Chaud : *l'erba es cauda o freja,* dit-il, « l'herbe est chaude ou froide » et, par conséquent, elle peut agir dans un sens ou dans l'autre, être bénéfique ou nocive selon qu'elle est administrée dans un pays chaud ou froid, en saison chaude ou froide, à un malade de tempérament sanguin ou lymphatique. Mais cela ne suffit pas toujours à rendre compte de la coexistence, dans la plupart de ces plantes, de vertus radicalement opposées. La rue (*ruda,* en occitan) est une sorte de panacée. Dans les *Recettes médicales alchimiques et astrologiques du XV^e siècle...* publiées par Clovis Brunel (Toulouse, Privat, 1956), elle paraît une vingtaine de fois : elle guérit tout ! Les maux d'yeux, les douleurs de ventre, les névralgies ; elle calme les crises de folie, refrène la luxure (masculine)... Le *Breviari d'Amor* (fin du XIII^e siècle) prétend, de son côté, qu'elle fait périr les dragons et les serpents, *et qu'elle arrête les écoulements sanguins* (v.v. 7025-7036). Dans *Bestias e plantas,* de A. Laffage (Carcassonne, 1895), on peut lire — ce que plusieurs enquêteurs m'ont confirmé — *que la rue fait cailler le lait : Lac coercet* (elle « resserre » le lait, mais aussi le contient, le réprime ?). Rappelons qu'on croyait généralement, au moyen âge, que l'arrêt du flux sanguin, *avant la conception,* rendait la femme temporairement stérile, parce que le fœtus éventuel se trouvait privé de la matière même dont il était censé se former. La rue a donc à la fois une action contraceptive dans la mesure où elle supprime ce qui doit être coagulé, et favorable à la conception dans la mesure où elle retient à l'intérieur ce qui doit s'écouler... Comment s'y reconnaître ? Il reste que la rue — considérée tantôt comme un caille-lait, tantôt comme un anti-coagulant — *n'en a pas moins été employée aussi comme contraceptif.*

Les mêmes propriétés étaient généralement attribuées à la coriandre (*coriandrum sativum*), dont Xénocrate (cité dans *l'Histoire naturelle* de Pline) déclare que lorsqu'une femme en prend un grain en potion, elle arrête son écoulement sanguin pendant un jour ; pendant deux jours, si elle en prend deux... bref, autant de jours qu'elle prend de grains... C'est peut-être parce que ces grains étaient censés suspendre la fécondation que les hommes, eux, les ont considérés comme un aphrodisiaque, du fait qu'ils n'avaient plus à se gêner avec les femmes. (Il arrive souvent, nous livrons le fait à la méditation des sexologues, que les plantes qui mettent les femmes dans l'incapacité de concevoir — *ou répriment leur luxure* — passent pour accroître l'ardeur masculine). La coriandre, dit l'*Elucidari,* pris avec du vin, rend l'homme luxurieux. (D'où le jeu de mots : *coriandre, coillandre, couillandre*).

***

C'est maintenant du côté des « caille-lait » ou anti-caille-lait » que nous devons diriger nos recherches : Elles sont aussi décevantes. Les languedociens connaissent, certes, beaucoup de « caille-lait » : le gaillet jaune (*Galium verum,* appelé en occitan : *calha-lait*), la chardonnette (en occi-

tan : *cardoneta*), le figuier (8) et, de nos jours, le jus de citron — *mais très peu d'anti-coagulants*. L'emploi de la rue, à cet effet, est bien ambigu. De toute façon — c'est là le point important — les plantes qui font cailler le lait — ou, exceptionnelle, l'empêchent de cailler — ne le font jamais aujourd'hui que par action chimique — en se mêlant au lait — et non point de façon occulte. L'anti-coagulant auquel fait allusion Béatrice nous demeure inconnu.

Et si nous cherchons du côté des plantes qui — par analogie symbolique ou magie imitative — auraient eu des propriétés contraceptives ou abortives (car le moyen âge et même beaucoup de paysans du siècle dernier ont souvent confondu ces deux effets) nous ne sommes pas mieux renseignés. Si l'on met à part le persil, très employé aux XVIII[e] et XIX[e] siècles, qui se dilate, paraît-il, si on l'introduit dans le col de l'utérus et provoque l'expulsion, et par conséquent, agit mécaniquement, on ne trouve guère à côté de la rue que l'*aconit* (*tora*, en occitan) et l'*armoise* (*arsenisa*). Les décoctions d'aconit exposées *pendant quelques heures en plein soleil*, puis absorbées ensuite *le plus froides possibles* (toujours le chaud et le froid !) favorisaient l'avortement. L'armoise (*arsenisa*) appelée également, en Languedoc, *cinta de sant Joan* (ceinture de saint Jean) rendait le même service. Comme on le voit,ces plantes étaient toujours assimilées, introduites dans l'organisme, par voie buccale ou par inhalations. Mais n'y a-t-il pas eu des cas — moins fréquents — où l'on tenait ces diverses herbes pour capables d'agir *aussi* par induction magique, non point tant, il est vrai, pour faire disparaître les effets de la conception que pour les prévenir ?

⁂

Les ethnographes n'ont pas toujours distingué, comme il l'aurait fallu, les deux sortes de vertus, très différentes que les anciennes civilisations ont prêtées aux plantes, comme d'ailleurs aux bêtes et aux pierres. Les plantes agissent tantôt par leur seule présence, *à distance et de façon magique*, tantôt par contact ou par absorption, *de façon mécanique ou chimique*. Et ce sont les mêmes qui sont susceptibles d'être utilisées ainsi, soit magiquement, soit « naturellement ». Dans les sociétés les plus archaïques, ces deux modes d'utilisation tendaient évidemment à se confondre. En Languedoc et dans le Comté de Foix, dans toutes nos provinces, il est probable que le mode d'action magique a longtemps prévalu sur l'autre ; mail il s'est peu à peu effacé devant lui et c'est le réalisme empirique qui l'a emporté.

Il est intéressant de noter que le *Breviari d'Amor* de Matfre Ermengaut (fin du XIII[e] siècle) considère encore la plupart des plantes comme autant de talismans efficaces par eux-mêmes et que l'on doit *porter sur*

(8) Une branche de figuier entaillée en croix a une extrémité afin que la sève blanche coule. Il faut battre le lait bouilli encore très chaud avec cette branche. Le lait caille instantanément. (Renseignement communiqué par Mme R. Tricoire, Dun, Ariège).

soi comme on faisait les pierres précieuses et les petits animaux desséchés (les aimants naturels, comme les appelait encore l'alchimiste Jean-Pierre Fabre, en pleinXVII[e] siècle). La *betonica* (bétoine officinale) préserve de tout venin, « si on la porte sur soi » (*qui la porta sobre si*, 7020). De même la rue (*ruda*) : celui qui la porte devant soi peut occire sans crainte les basilics (*Que qui la porta davan si, aucis basilics ses temor*, 7028. 9). La *pezonia* (pivoine) « a grand pouvoir, grande vertu, et fait grand bien, si seulement on la porte sur soi (*Que neis la porta sobre se*, 7064-7066). Les effets de la verveine (*verbena*) sont plus nettement magiques encore : « Si, en *la tenant dans la main*, on demande à un malade « comment vas-tu ? », s'il répond : « bien ! » c'est, sans nul doute, bon signe : il guérira. S'il répond : « mal ! », il faut considérer sa réponse comme le présage de sa mort ! » (9).

On a l'impression qu'au moyen âge — et même beaucoup plus tard — bien des femmes ont porté sur elles, entre la peau et le vêtement (pour les « réchauffer ») des herbes magiques de ce genre : rue, aconit (*tora*), coriandre, armoise, dans le but d'*éviter la grossesse* et même, en certains cas, pour provoquer l'avortement. Mais il est difficile de savoir exactement lesquelles.

Un proverbe languedocien, recueilli au XIX[e] siècle par Gustave Thérond, de Sète (manuscrit inédit) est très révélateur à cet égard. Il porte témoignage, indiscutablement, de la survivance de cette coutume (du moins en ce qui concerne l'armoise) :

Se las femnas conoissian
la vertut de l'artemisa
segur que la penjarian
al panèl de sa camisa.

(« si les femmes connaissaient les vertus de l'armoise, elles se la pendraient, pour sûr, au pan de leur chemise ! » — pour ne pas avoir d'enfants).

⁂

Béatrice de Planissoles ne connaissait peut-être pas les effets de l'armoise. Le curé de Montaillou les connaissait-il pour elle ? C'est probable ; sinon ceux de l'armoise, du moins ceux de quelque autre plante aussi ennemie de la procréation — la rue, par exemple — et capable d'empêcher le lait de cailler et la semence virile de se coaguler. Des enquêtes bien menées en Ariège — et, pourquoi pas ? — dans les environs mêmes de

---

(9) *Que qui li la porta en la ma*
Et al malaut demanda fai
Aital que-lh deman : Cum t'estai ?
Si respos que be, ses falhir
Bos senhals es que deu guerir.
E si-l malaut respond que : mal,
Aquo pren per senhal mortal. (7074-7079).

Montaillou permettraient-elles de retrouver la plante à laquelle pensait Béatrice et qui contrecarrait, à distance, et par contact indirect, l'effet de la présure ? J'ai doute. En vertu de la loi que j'ai formulée plus haut, les propriétés magiques de l'herbe en question ont dû s'effacer complètement, ou se transformer en d'autres, plus objectives. Personne, en Ariège, ne croit plus que l'on puisse, par une action à distance, empêcher le lait de cailler. L'enquêteur moderne ne pourrait donc pas, sur les réponses reçues, identifier exactement, comme telle, l'herbe de Béatrice. Ce n'est pas une raison pour renoncer à la chercher.

⁂

Mais, de ce fait, nos conclusions ne peuvent que demeurer provisoires et hypothétiques. Je pense — sans en être absolument certain — que le contraceptif secret du curé de Montaillou était plutôt d'ordre magique que chimique ou mécanique. Il reposait vraisemblablement sur les effets occultes attribués à la *ligature* (la corde reliant le cou, les seins et le nombril, ou le bas du ventre à hauteur du sexe) et *à la plante utilisée :* rue, aconit, coriandre, armoise. Les probabilités, la convergence (relative) des témoignages joueraient plutôt en faveur de l'armoise.

René Nelli.

ERRATA ET OMISSIONS

Quelques erreurs ou omissions se sont glissées dans notre article : *La spiritualité franciscaine en Languedoc* (Folklore, n° 159).

Page 10, 1re ligne en haut : après « tout homme » il faut lire : *si cela lui plaît* (est invité à manger à la table, etc...).

Page 13, au lieu de : « qui s'obtient par le véritable savoir et donne », lire : *Qui s'obtient par le véritable savoir, lequel donne un fruit vrai d'obéissance...* etc..

Page 13, ligne 25 : au lieu de : Car le désespoir et la volonté mauvaise qui l'accompagnent toujours..., lire : « *Car le désespoir et la volonté mauvaise, d'où naît et croît son dommage, l'accompagnent toujours et lui causent des blessures mortelles...* ».

Page 14, au lieu de : Car elle est la rose divine et elle est la Joie spirituelle, lire : « *Car elle est la rose divine au doux parfum, et elle est la Joie spirituelle* ».

R. N.

CONTES et NOTULES

par † Joseph MAFFRE (*)

I. - JOAN LO MALAZIT

Un cop i abia un ome qu'era un pauc atal atal. Brica dolent, mais aizit coma una borra desmargada ; abia pas perdut l'eime, per que n'abia pas jamai agut.

Un jorn era anat escapiar per far un pauc de lenha. Era montat sus un pibol, e sabetz qu'aco es brosesc, e copava la branca de jols peds. Passa un ome que li dits : anatz tombar ! — O que non. — Cresi que tombarets. L'ome abia pas fait dets passes, que : parrabam ! aqui mon Joan pel sol. L'ome se revira e l'i dits : vos oc abia dit que caseriats. — Es vertad, diguet Joan, debets esser endevinaire. — Ne sioi un bric. — Alavetz me podriatz pas dire quora morirai. — Oc que si, quand l'ase qu'abetz aura fait sept pets. — Alavetz morirai leu perque peta sovent. — Anem, tengatz pas paor e adessiatz. L'ome s'en va, e Joan se penset, se debi morir tant leu qu'aco es ora de m'ntornar à l'ostal. Monta sus l'ase a cabalhons; mas aqueste content de s'entornar avant l'ora, espinga qu'espingaras, e peta que petaras. Joan comptava los pets ; al septenc se daissa anar en cridant : sioi mort ! Manquet se copar la barra del col; demoret aqui espandi,. L'ase arribet a l'ostal tot solet. Quand lo vejeron arribar se digueron, li deu aber arribat quicom. Prengueron un balhart (om sab pas jamai). Al cap d'un bricon lo vejeron al miech d'un carretal. Bochaba pas ni peds ni brasses, clucava los elhs, se retenia l'alen. Se penseron : deu esser mort. Lo botan sul balhart e garatz los aqui partits. Per arribar a l'ostal passeron per una traversa que montava un pauc; coma pesaba, pauseron, e el alavetz lor diguet : quand eri viu, passavi de l'autre costat. — Ah ! es ata, te vos far rossegar e cop lo duderon e s'en aneron. E calguet ben qu'arribesse tot sol.

Un autre cop l'abian mandat a la fiera crompar un miol. Pel camin trapet un ortala qu'anaba vendre de cochas; n'abia de tota mena. Joan l'i demandet : e que portatz aqui ? — Aquo es d'ious de miola. — D'ious de miola ! ieu que vau crompar un miol, se me vendiatz un iou. — Voli plan vos 'n vendre un, que lo vende a vos o a un autre. — E quand ne voletz ? —Doas pistolas. Joan aguet leu fait lo compte, doas pistolas, lo miol era

(*) Le récent décès de J. Maffre incite la Rédaction de « Folklore » à publier sans plus tarder ces « Contes et Notules », dernière contribution de notre Ami à une revue à laquelle il collabora sans défaillance pendant près de quarante ans.

pas car. — Balhatz me lo plus gros; et per lo cogar ? — Vos l'caldra cogar vos, vingt e nau jorns. — Anem adessiats. Joan arriba a l'ostal amb una grossa cocha sul cap. Los autres li digueron : e lo miol ? — Es aqui. — Ont aqui ? — Ai crompat un iou de miola, e dins ving e nau jorns aurem un miol. Los autres se penseron : de qu'a encara fait ? Mas el los daisset dire ; anet querre una semal, i botet de palha, placet la cocha dessus, e s'ajasset sus tot, coma una piota que coga tres dozenas d'ious. Se levaba tot just per manjar; e pas gaire; venia coma un estelhon. Los autres comensaban de n'aber un sadol; la cocha comensaba a se poirir; un jorn que s'era levat, lo peltireron, prengueron semalh e tot e oc jeteron camval una riba. La cocha redolet en s'esparabissant, e passet sus una lèbre que dormissia. La lèbre s'en anet traquet, traquet; et Joan de cridar : gaitatz lo miol que s'en va.

D'aquel temps se fialava dins los ostals, e quand abian un rol de tela de resta l'anaban vendre. Un jorn sa femna li diguet : deurias anar vendre aquel rol de tela, que l'abem de trop. — I anirai. — E subretot, te fizes pas a n'aquel monde que parlan trop, te colhonarian. — Agues pas paor ! Joan s'en va lo rol sul col. Passaba long d'una branda, e al cap i abia una estatua de plastre, amb lo cap articulat, e segon lo vent lo remenaba de dreita a esquera, o de bas en naut. Joan la vejet, e se diguet : aco es beleu l'ome que me cal. S'avancet et li diguet : de tela ? Lo vent fasia dire que si. Ne vos ? — Que si. — E me la pagaras ? — Que si. — Quora, deman ? — Que si. — Te la daissi ? — Que si. Joan pausa la tela e torna a l'ostal. Sa femna que lo vetz arribar l'i dits : arribas plan d'ora, l'as plan venduda al mens ? t'an pas ensorcelhat ? — L'ai venduda a un que parlava pas brica. — E te l'a pagada ? — Non, deman. Lo lendeman, Joan torna a la branda; la tela i era pas mait; mas lo vent abia virat. Arribat a la estatua l'i demanda : venir querrer l'argent de la tela; la 'statua disia non. — Me la vos pas pagar ? — Non. — Me la pagas o me la pagas pas ? — Non. Alavetz arrapa un torol, e pim e pam, truca sus la statua que s'estrossa. Mon Dius l'ai tuat. Mais mort que viu s'en torna a l'ostal en corrent. Bufaba coma una auca. Sa femna l'i demanda : e ben, te l'a pagada ? — E alavetz ? — L'ai tuat. — Siam polits, se los sarjants te venan querrer ? Digun venguet pas ; mas n'abian una paor !

Un autre cop Joan anaba a la fiera; sa femna li dits : me portaras un paquet d'agulhas de cabota. Oc Joan crompa las agulhas e per pas las perdre las tenia a la man. En s'entornant s'arrestat darrer una monta de sivada ; mas pauset las agulhas, quand volguet partir, las trovet pas; cerca que cercaras; botet foc à la monta, e quand tot foguet cremat, las trapet rosentas et roblihosas. A sa femna li contet ço que i era arribat. Aquesta li diguet : se las abias plantadas à la marga, aco te seria pas arribat. — Lo cop que ven oc farai !

Lo cop que ven calia que portesse una relha. Per pas la perdre la plantet a la marga. Podetz veser cossi era. Sa femna en lo vejent li diguet : podias pas la metre sus l'espalla ! — Lo cop que ven oc farai.

Aqueste cop abia crompat un pichon tesson. Lo bota sus las espalhas, coma se portava un amarel. Lo tesson i rosegava las aurelhas, fa pas ren, arribet a l'ostal las aurelhas en sang miejas arrancadas. En lo vejent sa femna se botet los brasses sul cap en diguent : s'abias crompat un cordil e lo fa caminar ! — Lo cop que ven oc farai.

Un cop de mai torna a la fiera. Sa femna li dits : me portaras un pairol. Crompa un pairol, un cordil et l'estaca per l'ansa. A forsa de rossegar lo pairol se destaquet, et arribet a l'ostal amb l'ansa al cap del cordil. Sa femna l'i diguet alavetz : lo cop que ven ieu anirai a la fiera e tu demoraras aichi !

Aquel cop sa femna va a la fiera ! Abian una clocada de poletons, miejes escapats, que la cloca abia daissats. Avans de partir sa femna li dits : faras atencion als polets, qu'ajan pas fred, que demoran al solelh. — Oc farai. Los poletons piulavan e demoravan a l'ombra. I abia un aram que fasia espandidor al solelh, atrapet los polets un per un los estaquet per las patas e los penjet à l'aram. Arpatejaban un pauc, apei bochaban pas plus. Quand sa femna arribet, sus dets e sept en demoraba quatre de vius ; alavetz li diguet : es pas capable de ren; vales pas ren, ni per pondre, ni per cogar. — Per cogar ! s'afaguet el, la prova que quand cogueri l'iou de miola, lo miol era prest a espelhir et qu'escapet per vostra falta.

JEAN LE MALADROIT

Il y avait une fois un homme qui était niais. Pas méchant mais maladroit comme une masse démanchée; il n'avait pas perdu le bon sens parce qu'il n'en avait jamais eu.

Un jour, il était allé émonder un peu de bois. Il était monté sur un peuplier, et vous savez que ce bois casse facilement, et il coupait la branche sous ses pieds. Il passe un homme qui lui dit : vous allez tomber ! — Oh que non. — Je crois que vous tomberez. L'homme n'avait pas fait dix pas, que : patatrac ! voilà mon Jean par terre. L'homme se retourne et lui dit : je vous l'avais bien dit que vous chuteriez. — C'est vrai, dit Jean, vous devez être devin. — J'en suis un petit peu. — Alors ne pourriez-vous pas me dire quand est-ce que je mourrai. — Oh ! oui, quand l'âne que vous avez aura fait sept pets. — Alors je mourrai bientôt car il pète souvent. — Allons, n'ayez pas peur et au revoir. L'homme s'en va, et Jean pensa : si je dois mourir aussi tôt, il faut que je m'en retourne à la maison. Il monte sur l'âne à califourchon ; et celui-ci, content de rentrer avant l'heure, gambade que tu gambaderas, et pète que tu pèteras. Jean comptait les pets ; au septième il se laissa tomber en criant : je suis mort ! Il faillit s'estropier; il resta là étendu. L'âne arriva tout seul à la maison. Quand ils le virent

arriver, ils se dirent, il doit avoir eu un accident. Ils prirent une civière (on ne sait jamais). Au bout d'un moment ils le virent au milieu d'un chemin de terre. Il ne bougeait ni pied ni bras et il fermait les yeux, il retenait la respiration. Ils se dirent : il doit être mort. Ils le mettent sur la civière et les voilà partis. Pour arriver à la maison, ils passèrent par un raccourci qui montait un peu ; comme il était lourd, ils firent une pause, et alors il leur dit : Quand j'étais vivant, je passais de l'autre côté. — Ah ! c'est ainsi. Tu te fais transporter ! Ils le jetèrent bas et s'en allèrent. Et il fallut bien qu'il arrive tout seul.

Une autre fois, on l'avait envoyé à la foire acheter un mulet. En chemin, il rencontra un jardinier qui allait vendre des potirons ; il y en avait de toutes dimensions. Jean lui demanda : Qu'est-ce que vous portez là ? — Ce sont des œufs de mule. — Des œufs de mule ! Et moi je vais acheter un mulet, si vous me vendiez un œuf. — Je veux bien vous en vendre un, que je le vende à vous ou à un autre ! — Et combien en voulez-vous ? — Deux pistoles (vingt francs). Jean eut vite fait le compte, deux pistoles, le mulet n'était pas cher. — Donnez-moi le plus gros ; et pour le couver ? — Il faudra que vous le couviez vous-même pendant vingt-neuf jours. — Allons, au revoir. Jean arrive à la maison avec un gros potiron sur la tête. Les autres lui dirent : Et le mulet ? — Il est là. — Où là ? — J'ai acheté un œuf de mule et dans vingt-neuf jours nous aurons un mulet. Les autres se dirent : Qu'a-t-il encore fait ? Mais lui les laissa dire ; il alla chercher une comporte, il y mit de la paille, il plaça le potiron par-dessus, et s'accroupit sur le tout comme une dinde qui couve trois douzaines d'œufs. Il se levait tout juste pour manger; et très peu; il devenait sec comme un éclat de bois. Les autres commençaient à en avoir assez ; le potiron commençait à se pourrir ; un jour qu'il s'était levé, ils le retinrent, ils prirent la comporte et jetèrent le tout dans un talus. Le potiron roula en éclatant ; et passa sur un lièvre endormi. Le lièvre s'en alla tout doucement ; et Jean de crier : Voyez le mulet qui s'en va !

En ce temps-là on filait dans les maisons, et quand on avait un rouleau de toile de reste on allait le vendre. Un jour sa femme lui dit : Tu devrais aller vendre cette pièce de toile nous l'avons en trop. — J'irai. — Et surtout, ne te fie pas à ces gens qui parlent trop, ils te tromperaient. — N'aie pas peur ! Jean s'en va avec le rouleau sur l'épaule. Il passait le long d'une haie, au bout de laquelle il y avait une statue en plâtre, avec la tête articulée, et, selon le vent, la remuait de droite à gauche, ou de bas en haut. Jean la vit et se dit : C'est peut-être l'homme qu'il me faut. Il s'avança et lui dit : Veux-tu de la toile ? Le vent faisait dire que oui. — En veux-tu ? — Oui. — Et me la payeras-tu ? — Oui. — Quand, demain ? — Oui. — Je te la laisse ? — Oui. Jean pose la toile et revient à la maison. Sa femme en le voyant arriver lui dit : Tu reviens de bonne heure, tu l'as bien vendue au moins ? On t'a pas ensorcelé ? — Je l'ai vendue à quelqu'un qui ne parlait pas du tout. — Est-ce qu'il te l'a payée ? — Non, demain. Le lendemain Jean revient à la haie ; la toile n'y était plus. Le vent avait tourné. Arrivé à la statue, il lui demande : Je viens chercher l'argent de

la toile. La statue disait non. — Tu ne veux pas la payer ? — Non. — Tu me la payes ou tu me la payes pas ? — Non. Alors il attrape une bûche, et pim et pam, il tape sur la statue qui tombe en morceaux. Mon Dieu, je l'ai tué ! Plus mort que vif, il revient à la maison en courant. Il soufflait comme une oie. Sa femme lui demanda : Eh bien ! Te l'a-t-il payée ? — Non. — Et alors ? — Je l'ai tué. — Nous sommes jolis, si les gendarmes viennent te chercher ? Personne ne vint, mais ils en avaient une peur !

Une autre fois Jean allait à la foire ; sa femme lui dit : Tu me porteras un paquet d'épingles. — Oui. Jean achète les épingles et pour ne pas les perdre les tenait à la main. Au retour, il s'arrêta derrière un tas d'avoine ; et posa les épingles. Quand il voulut partir, il ne les trouva pas; cherche que tu chercheras; il mit le feu au tas d'avoine, et quand tout fut brûlé, il les trouva brûlantes et rouillées. Il raconta à sa femme ce qui lui était arrivé. Celle-ci lui dit : Si tu les avais plantées dans la manche, ça ne te serait pas arrivé. — La prochaine fois, je le ferai.

La fois suivante, il fallait qu'il porte un soc de charrue. Pour ne pas le perdre, il le planta dans la manche. Vous pouvez juger de l'état des choses. Sa femme en le voyant lui dit : Ne pouvais-tu pas le mettre sur l'épaule ? — La prochaine fois, je le ferai.

Cette fois il avait acheté un petit cochon. Il le met sur ses épaules, comme s'il portait un petit sac de grain. Le cochon lui rongeait les oreilles, ça ne fait rien ; il arriva à la maison les oreilles en sang à moitié arrachées. En le voyant, sa femme mit les bras sur la tête en disant : Si tu avais acheté une cordelette et l'avais fait marcher. — La prochaine fois, je le ferai.

Il revient à la foire une autre fois. Sa femme lui dit : Tu me porteras un chaudron. Il achète un chaudron, une cordelette et attache le chaudron par l'anse. A force de traîner le chaudron se détacha et il arriva à la maison avec l'anse au bout de la corde. Sa femme lui dit alors : La prochaine fois, c'est mois qui irai à la foire et tu resteras ici.

Cette fois sa femme va à la foire. Ils avaient une couvée de poussins assez gros que la mère avait délaissés. Avant de partir, sa femme lui dit : Tu feras attention aux poussins, qu'ils n'aient pas froid, qu'ils restent au soleil. — Je le ferai. Les poussins piaulaient et restaient à l'ombre. Il y avait un fil de fer dont on se servait pour étendre du linge au soleil, il attrapa les poussins un par un, leur attacha les pattes et les suspendit au fil de fer. Ils gesticulaient un peu puis ne bougeaient plus. Quand sa femme arriva, sur dix-sept, il n'en restait que quatre de vivants ; alors elle lui dit : Tu n'es capable de rien ; tu ne vaux rien ni pour pondre ni pour couver. — Pour couver ! fit-il, la preuve que lorsque j'ai couvé l'œuf de mule, le mulet était prêt à naître et qu'il s'échappa par votre faute.

II. - LO LOP E LA MANDRA

Lo lop e la mandra demoraban dins una tuta al fonze d'un bosc espes. La mandra fasia la recate, e lo lop qu'era lo pus fort anaba al travalh e a la caça ; e sovent tornaba talament cansat que s'espataraba davant lo foc e se botaba a roncar; e debrumbaba calque cop de manjar malgrat que foguesse adalit. Tamben los osses i traucaban la pel e s'i podia comptar las costelas. La mandra se trebolaba pas gaire ; abia dejà manjat lo melhor talhon avans que lo lop aribesse, per pas perdre l'apetis s'oc disia, e se lo lop manjaba pas, tant plan s'oc escuraba tot, per que calia pas daissar perdre ren. Tamben abia lo pel lusent coma se l'abian untada.

Una annada, al mes de mai, la mandra en rondinejant vejet un eissam d'abelhas dins un vielh sauze curat. Oc diguet al lop, e decideron d'anar brescar. Lo lop se faguet tibar coma un tambor, mas la mandra se tenguet un pauc en darre e apei los fissons i travetsaban pas la borra. Boteron lo mel dins un grand topin al fonze d'una despensa, qu'era sul darre de la tuta. Lo lop diguet : l'aurem per aqueste iber.

Mas la mandra era gormanda coma un calelh, e lo mel i fasia tifa tifa. Un ser qu'acababan de sopar diguet al lop en afustant las aurelhas : Te pensi que me cridan, me cal anar batisar. — Batisar ! diguet lo lop, an' aquesta ora ? — Oc, es la cosina Singlar qu'a agut tres pichons, e ne batisa un aqueste ser. — E ben vas-i. La mandra s'oc faguet pas dire dos cops ; mas anet pas plan leng. Anet a la despensa e se faguet un brabe afart de mel. Pei tornet trapar lo lop que comensaba a clucar l's elhs. Aqueste diguet : Tornas plan d'ora. — Oc, sabes es estat leu fait. — E t'an balhat d'amelhas ? — Pensa-te, an que d'aglands que valan pas gaire, se pod pas presentar. — E diga me cossin lo sonas aquel filholet. — Comensadet, Comensadet. — Es pas un nom de singlar, mas baste. — Oc es atal.

Al cap d'un parelh de jorns la mandra diguet : Tornar mai me cridan : me cal tornar batisar. — E vas i. Garal aqui partida cap al topin de mel e i faguet un brabe pic. Quand tornet, lo lop i demandet : Cossin l'apelan aqueste cop ? — Miechjet, Miechjet. — Pensi que lo cosin ven cabort. — Oc volan atal, atal sia. Tres jorns plus tard, lo meme sagaud : Ausissi : me cridan, me cal tornar batisar. — E fot lo camp ! Es pas trop leu que s'acabe. — E oc s'acabara se penset la mandra, e de fet s'acabet la mel; tornet un pauc plus leu que d'abituda; lo lop i diguet : Te deban aber mesa a la porto. Lo temps marqua mal, e me sioi coitada. — E lo tresenc cossin l'apelan. — Acabadet, Acabadet. — Aquel es encara plus fort. — Te disi que...

Lo lendeman era un dissate ; lo lop qu'abia trabalhat tot lo jorn a s'escanar, diguet: Podriam plan tastar aquela mel, me sembla que me reviscaria. — Podem plan, ieu tamben n'abia idea, veni, l'anam querrer, tu qu'es plus grand atraparas lo topin. Van a la despensa, lo lop estira lo bras arrapa lo topin ; era plan laugier, lo dobrisson, ren dedins. Alavetz lo lop, l'elh de travetz se vira cap a la mandra : Es tu que l'as manjat, del temps que

trabalhavi. — Ieu que i ai pas tocat, e sabes ben que lo podia pas atrapar. — Que si es tu. E crides pas tant, es que d'azard l'aurias pas manjat del temps qu'anabes batisar ? — Quin topet, espera que te vau sarrar las costelas. Escota, per saber qu'al l'a manjat anam far una esproba. — E quela ? — Nos anam jaire un de cada costat del foc, e lo que la darre li susara lo primier, sera el qu'aura manjat la mel. — Entendut. S'ajasseron. Lo lop era plan siaud, abia pas manjat la mel. Mas era ablasigat, et a la calor del foc se botet a roncar. La mandra que dormissia pas se levet d'apasset e ambe un plumal d'auca freguet lo topin, e untet lo darre del lop, apei jetet las plumas al foc; et vite se tornet jaire. En cremant las plumas fagueron una flaira de rumat. La mandra se botet a cridar : desperta que te rumas. Lo lop se revelhet, mas la calor del foc li fasia raijilhar de gotas de mel pel las ancas. Alavetz la mandra li diguet : Veses ben qu'es tu qu'as manjat la mel, te refofa de pertot. E lo paure lop acataba lo cap, sans saber ço que i arribava (1).

* * *

LE LOUP ET LE RENARD

Le loup et le renard habitaient dans une grotte au fond d'un bois épais. Le renard faisait le repas, et le loup, qui était le plus fort, allait au travail et à la chasse ; et souvent il revenait tellement fatigué qu'il s'étendait devant le feu et se mettait à ronfler ; et quelquefois il oubliait de manger malgré qu'il fût affamé. Aussi les os lui trouaient la peau et on pouvait lui compter les côtes. Le renard ne s'en faisait pas; il avait déjà mangé le meilleur morceau avant que le loup arrive, pour ne pas perdre l'appétit se disait-il, et si le loup ne mangeait pas, tout aussi bien il mangeait le tout, car, disait-il, il fallait que rien ne se perde. Aussi il avait le poil luisant comme si on l'avait oint.

Une année, au mois de mai, le renard, en se promenant, vit un essaim d'abeilles dans un vieux saule creux. Il le dit au loup et ils décidèrent d'aller chercher le miel. Le loup se fit gonfler comme un tambour, mais le renard se tint un peu en arrière et les dards lui traversaient à peine la toison. Ils mirent le miel dans un grand pot-au-feu au fond d'un placard, qui était au fond de la grotte. Le loup dit : Nous l'aurons pour l'hiver prochain.

Mais le renard était gourmand comme une lampe à huile et le miel lui faisait envie. Un soir qu'ils achevaient de souper, il dit au loup en dressant les oreilles : Tiens, je crois qu'on m'appelle, il faut que j'aille baptiser. — Baptiser ! dit le loup, à cette heure ? — Oui, c'est la cousine sanglier qui a eu trois petits, elle en baptise un ce soir. — Eh bien ! vas-y.

---

(1) Ce conte pour les enfants nous était raconté par mon grand-père maternel, quand, tout jeune, j'allais avec mon frère et mes cousins à la Tuilerie, commune de Ladern.

Le renard ne se le fit pas dire deux fois; mais il n'alla pas bien loin. Il alla au placard et mangea une bonne partie du miel. Puis il revint trouver le loup qui commençait à fermer les yeux. Celui-ci lui dit : Tu reviens de bonne heure. — Oh ! tu sais, ça a été vite fait. — Est-ce que l'on t'a donné des amandes ? — Penses-tu, ils n'ont que des glands qui ne valent pas lourd, qui ne sont pas présentables. — Et dis-moi comment appelle-t-on ce filleul ? — Commencet, commencet. — Ce n'est pas un nom de sanglier. Mais passe. — Oui, mais c'est comme ça !

Au bout d'une paire de jours le renard dit : On m'appelle à nouveau, il faut que je revienne baptiser. — Eh bien ! vas-y. Le voilà parti vers le pot de miel et il en mangea une bonne partie. Quand il revint, le loup lui demanda : Comment l'appelle-t-on cette fois ? — A moitié, à moitié. — Je crois que le cousin devient idiot. — Ils le veulent ainsi, ainsi soit. Trois jours plus tard, même chose : J'entends qu'on m'appelle, il faut que je revienne baptiser. — Eh va-t-en ! C'est pas trop tôt que cela finisse. — Eh ! oui, ça finira, pensa le renard. En effet, il mangea tout le miel ; il revint un peu plus tôt que d'habitude ; le loup lui dit : On doit t'avoir mis à la porte. — Le temps est mauvais, et je me suis dépêché. — Et le troisième, comment l'appellent-ils ? — Achevet, achevet. — Celui-là est encore plus fort ! — Je te dis que...

Le lendemain était un samedi ; le loup qui avait travaillé toute la journée dit : Nous pourrions bien goûter le miel, il me semble que ça me ferait du bien. — Nous pouvons bien, moi aussi j'en avais l'idée ; viens, nous allons le prendre et toi qui est le plus grand tu attraperas le pot. Ils vont au placard, le loup étire le bras et attrape le pot ; il était bien léger ; il l'ouvre : rien dedans. Alors le loup, l'œil de travers, se tourne vers le renard : c'est toi qui l'a mangé pendant que je travaillais. — Moi, je n'y ai pas touché, tu sais bien que je ne peux pas l'attraper. — Oui, c'est toi. Et ne crie pas si fort, est-ce que par hasard tu ne l'aurais pas mangé pendant que tu allais baptiser ? — Quel culot, attends que je te serre un peu les côtes. — Ecoute, pour savoir qui l'a mangé, nous allons faire une épreuve. — Et laquelle ? — Nous allons nous coucher un de chaque côté du feu, et celui dont le derrière transpirera le premier sera celui qui aura mangé le miel. — Entendu. Ils se couchèrent. Le loup était bien tranquille, il n'avait pas mangé le miel. Mais il était bien fatigué, et à la chaleur du feu il se mit à ronfler. Le renard, qui ne dormait pas, se leva à petits pas et avec une plume d'oie il frotta le pot et oignit le derrière du loup puis jeta les plumes au feu ; et vite se recoucha. En brûlant, les plumes firent une odeur de roussi. Le renard se mit à crier : Réveille-toi, tu te brûles. Le loup se réveilla, mais la chaleur du feu lui faisait couler des gouttes de miel sur les fesses. Alors le renard lui dit : Tu vois bien que c'est toi qui a mangé le miel, il suinte de partout. Et le pauvre loup baissait la tête sans savoir ce qui lui arrivait.

III. - LA CANSON DE L'OME PICHON

Quand nous étions jeunes, mon frère et moi, nous étions un peu turbulents, pour ne pas dire insupportables ; notre mère, pour avoir un peu de tranquilité, nous amenait chez une voisine, Madame M... A..., née à Villefloure, un peu plus âgée qu'elle. Cette dame avait un don spécial et surtout une patience à toute épreuve pour amuser les gosses. Aussi nous nous y rendions bien volontiers. Elle nous chantait des chansons. Celle qu'elle préférait et que nous préférions, était :

LA CANSON DE L'OME PICHON

Amb un pam de tela grisa
Ieu i ai faitas sieis camisas
Mai encara n'i a plan pron
Per i faire un camison.

Amb una closca d'abelana
Ieu i ai faitas sieis cabanas
Mai encara n'i a plan pron
Per i faire un cabanon.

Amb una felha de laparassa
Ieu i ai faitas sieis borassas
Mai encara n'i a plan pron
Per i faire un borrasson.

Amb un nervi de falguiera
Ieu i ai faitas sieis cadiéras
Mai encara n'i a plan pron
Per i faire un cadieron.

Amb tres pelses de biqueta
Ieu i ai faitas sieis bonetas
Mai encara n'i a plan pron
Per i faire un boneton.

Amb un tros de ruscla d'abet
Ieu i ai fait sieis esclopets ;
Mai encara n'i a plan pron
Per i far un esclopeton.

Nous lui demandions parfois : Qui vous l'a enseignée cette chanson ? Elle nous répondait : Aco 's la menina (2).

---

(2) ménina = grand-mère.

LA CHANSON DU PETIT HOMME

Avec 20 cm de toile grise
Je lui ai fait six chemises
Il en reste encore assez
Pour faire une chemisette.

Avec une coque de noisette
Je lui ai fait si cabanes
Il en reste encore assez
Pour lui faire un cabanon.

Avec une feuille de bardane
Je lui ai fait six bourasses (3)
Il en reste encore assez
Pour lui faire une petite bourasse.

Avec une nervure de fougère
Je lui ai fait six chaises
Il en reste encore assez
Pour lui faire une petite chaise.

Avec trois poils de chèvre
Je lui ai fait six bonnets
Il en reste encore assez
Pour faire un bonneton.

Avec un morceau d'écorce de sapin
Je lui ai fait six sabots
Il en reste encore assez
Pour faire un petit sabot.

IV - LE MONTREUR D'OURS

Quand j'avais une dizaine d'années, il ne se passait pas un mois sans qu'on entendît dans la rue un son de tambourin très caractéristique, que nous connaissions bien et qui nous était presque familier : c'était l'annonce du montreur d'ours.

Dès que nous l'entendions, nous nous précipitions au dehors et, en effet, sur une petite place à proximité de la maison, nous assistions à un spectacle que pour rien au monde nous n'aurions voulu manquer.

Là, au milieu d'un cercle de badauds pour la plupart jeunes, se tenait un homme armé d'un pal et tenant en laisse à l'aide d'une chaîne un

---

(3) bourrasse = petit matelas qui servait à mailloter les nouveau-nés.

animal velu et lourdaud : l'ours. Il portait une muselière où était fixé un clou, lequel, relié à la chaîne, avait pour effet par simple traction de se planter dans le museau de la bête pour la forcer à obéir. Mais l'homme n'en usait presque jamais, ou d'une manière imperceptible car s'il en avait usé brutalement et souvent, cela aurait irrité l'animal et rendu tout spectacle impossible. L'ours obéissait au commandement. Donc, à un moment donné, il se levait sur ses pattes de derrière et exécutait une danse qui consistait à faire trois quatre fois le tour de la place en se déplaçant lourdement comme à petits sauts. Au dernier tour, l'homme lui disait : Saluez ! Alors l'ours portait la patte de devant droite, à la hauteur de son oreille et esquissait un salut militaire, d'une manière gauche mais réussie ; puis il se laissait retomber sur les quatre pattes. Dès lors, les assistants lançaient des sous (cinq ou dix centime) auxquels se mêlaient quelques rares pièces de cinquante centimes en argent dans le cercle. Cette monnaie était ramassée par la femme du dompteur, quelquefois aidée par un petit singe qui faisait souvent partie de la caravane.

Et le groupe, après avoir remercié, poursuivait son chemin vers un autre quartier. Il y avait non loin de la place une aire à dépiquer, bordée de trois amandiers centenaires. Quand le montreur d'ours était là à l'heure où les hommes n'étaient pas au travail, c'est-à-dire vers midi, il n'était pas rare que quelqu'un lui dise : Fai lo montar a l'amelier ! (fais le monter à l'amandier). Alors on ajoutait une rallonge à la chaîne et le conducteur ayant mené l'ours auprès de l'arbre, celui-ci grimpait et l'on entendait les griffes qui faisaient geindre l'écorce. Quand il était assez haut, une traction sur la chaîne et l'ours redescendait à reculons. Cette démonstration rapportait en général un franc au propriétaire de l'ours.

Un dernier mot : les montreurs d'ours étaient tous de la haute Ariège et le dernier est passé le 28 novembre 1940.

V. - A PROPOS DU SALVAJE (Sauvage)

Il y a une vingtaine d'années la grande actrice occitane Juliette Dissel, fondatrice du Théâtre d'Oc à Paris et alors retirée à Toulouse, était venue me voir pour me parler de littérature d'Oc et accessoirement d'archéologie.

J'ai profité de cette occasion pour lui faire parcourir l'Oppidum de La Lagaste-Pech Tartari qu'elle ne connaissait que de nom. Tout en cheminant, j'en vins à évoquer le conte de : *l'Ome Salvaje e la lait* (l'Homme sauvage et le lait); elle dit alors à brûle-pourpoint : *Quand eri joven, maire me mandava al bosc far un fais de lenha* (quand j'étais jeune, ma mère m'envoyait au bois pour y faire un fagot) *e mancava pas de me dire : debrumbes pas de laissar un faisset pel Salvaje* (et elle n'oubliait pas de me dire : n'oublie pas de laisser un petit fagot pour le Sauvage); je lui repondis : *e*

lo daissavetz ? (et est-ce que vous le laissiez ?). *Top cop* (chaque fois). *E quand tornavetz al bosc, es que lo faisset i era ?* (et quand vous retourniez au bois, est-ce que le petit fagot y était ?). *Non* (non). *E ço de plus fort es que los autres mainages fasian coma ieu e que demorava pas cap de fais* (et le plus fort, c'est que les autres enfants faisaient comme moi, et qu'il ne restait aucun fagot). *E qual era lo Salvaje ? Un ome ?* (et qui était le sauvage ? Un homme ?). *Pensi que non* (je pense que non). *Una bestia, alavetz ?* (un animal alors). *Oc sabi pas* (je ne sais pas). *Digun l'a jamait vist, mas i era e lo monde oc cresian* (personne ne l'a jamais vu, mais il y était et les gens le croyaient). *Ome o bestia, cal sap ?* (homme ou bête, qui sait ?).

Tout en marchant, nous étions arrivés au terme de notre randonnée ; je lui dis alors : *E se encontrabem lo Salvaje, a la virada del camin ?* (et si nous rencontrions le Sauvage au détour du chemin ?). *Te podes plan trufar, mas se jamait passas a Issel te mostrarai los endrets* (tu peux bien te moquer, mais si jamais tu viens à Issel, je te montrerai les endroits).

J'ai rapporté cette conversation dans le but que quelques-uns de nos lecteurs du Lauragais, de la Montagne Noire ou d'ailleurs, nous donnent quelques renseignements sur l'origine de cette légende.

J. Maffre.

SONNERIES DE CLOCHES CONTRE L'ORAGE

Chacun sait combien les gens de la terre craignent les orages dévastateurs de récoltes : la foudre qui incendie et qui tue, la grêle qui ravage vergers, jardins, céréales et vignes... Aussi n'est-il pas étonnant que le folklore paysan soit particulièrement riche pour tout ce qui est susceptible d'éloigner ces fléaux. Tous les ouvrages qui étudient ce folklore consacrent un long chapitre aux moyens de se préserver de ces phénomènes naturels : rites de protection (statues, messes, processions, prières), mais aussi croyances et superstitions. Il n'est pas dans mon intention de faire une étude complète de ces rites et de ces croyances, car le sujet est bien trop vaste ; et il est abondamment traité dans toutes les études de nos traditions populaires; j'ai relevé simplement quelques faits concernant le rôle des cloches dans la lutte contre les orages.

Dans le Dictionnaire de Météorologie populaire, de M. J. Chassany (1), à l'article « Cloche », l'auteur, constatant qu'une croyance très répandue est celle relative au pouvoir des cloches contre la grêle, rappelle que si le Concile de Trente assimile cet usage à la superstition : « *Le pontifical romain dit positivement, à propos de la bénédiction des cloches, que leur son a le pouvoir d'éloigner la foudre et tous les désastres qu'enfantent les tempêtes. Très souvent se lisent sur les cloches ces vers latin :*

« *Laudo Deum verum, populum voco, congrego clerum*

Defunctos ploro, fugo fulmina, festa decoro. »

(*Ma fonction est de louer Dieu, appeler le peuple, convoquer le clergé, pleurer les morts, chasser la foudre, rehausser les solennités*).

Il serait fastidieux de citer, et cela dans toutes les régions de France, ce qui est relatif au pouvoir des cloches ; relevons, tout de même, quelques éléments intéressants. — Ce pouvoir est attesté par la devise que Schiller (2) a mise en épigraphe de son célèbre « Chant de la Cloche » : *Vivos voco, mortuos plango, fulgura frango* (J'appelle les vivants, je pleure les morts, je brise les orages). Notons deux longs arrêtés du Préfet de la Charente (3). Dans le premier, la sonnerie des cloches pendant les orages est formellement défendue « *car il est démontré par les lois de la physique que le son des cloches attire la foudre* » ; dans le second, pris en accord

(1) Paris. Maisonneuve et Larose, 1970.

(2e). Années 1970-75. Questions : Une certaine magie dans l'ancien clergé rural. - Inscrip-

(2e). Années 1970-75. Questions : Une certaine magie dans l'ancien clergé rural. Inscriptions et symboles campanaires.

(3) « *Intermédiaire* ». Recueil des Actes administratifs de la Préfecture de la Charente. 1819 (p. 155-156) - 1843 (p. 97-101).

avec l'évêque d'Angoulême, il est dit que d'après les Mémoires de l'Académie, « *Dans la Basse-Bretagne, le* 15 *avril* 1718, *le tonnerre tomba sur vingt-quatre églises, que c'était précisément celles où l'on sonnait; et que la foudre avait épargné les seules églises dont les cloches étaient restées immobiles... et qu'en Allemagne, dans l'espace de* 33 *ans, est tombée sur* 386 *clochers et que* 121 *sonneurs ont été victimes de leur imprudence...* ».

L'origine de cette croyance est que les ondes sonores agissent sur les nuages (principe repris avec l'usage des fusées para-grêle), mais aussi par le pouvoir symbolique des cloches : voix de la Maison de Dieu. Aussi n'est-il pas étonnant que dans certaines conventions intervenant entre les curés et les sonneurs, il est prévu que ces derniers doivent sonner « *en temps d'orage et de foudre* » (4).

Venons-en à nos pays d'Aude !

Le Rituel, de Nicolas Pavillon, pour le diocèse d'Alet (5), dit au chapitre : Sur la Bénédiction des Cloches « ... *ainsi le son des cloches ne déclare pas seulement que les démons tachent de nuire aux hommes, mais ils repoussent leurs efforts et leur malignité dans leurs orages et dans les tempêtes... Cette bénédiction sert aussi lorsqu'on les sonne à chasser les démons, à apaiser les orages et les tempêtes qui s'élèvent en l'air et à détourner le tonnerre et la grêle...* ».

Un document de 1781 (6), nous fait connaître un fait plus original : A Bugarach, le curé du lieu signale que les paysans imaginent que la publication d'un monitoire attire la grêle et autres fléaux sur les récoltes ; pendant la lecture d'un monitoire sur l'incendie des bois de M. d'Hautpoul, les consuls ont fait sortir les fidèles de l'église, jeter des pierres contre la porte et sonner les cloches. Il s'agissait évidemment d'éviter la tempête.

Une rapide enquête m'a permis de constater que jadis dans tous les villages on sonnait les cloches pendant l'orage, cette coutume est confirmée par la petite histoire suivante que chacun connaît, car elle fait partie de notre folklore local : Un brave curé de village, vivant modestement, reçut l'annonce que son évêque viendrait visiter sa paroisse et qu'il lui ferait l'honneur de déjeuner au presbytère, honneur dont notre curé se serait bien passé; certes sa « madona » savait bien mijoter les petits plats; mais la dépense supplémentaire occasionnée par la venue de Monseigneur et de sa suite se ferait rudement sentir dans son maigre budget. La veille,

---

(4) Au début du siècle, les livres de « *Leçons de choses* » destinés aux écoles primaires mettaient en garde les sonneurs de cloches en temps d'orage, en particulier, lorsqu'ils utilisaient des cordes métalliques.

(5) Rituel Romain, du Pape Paul V, à l'usage du diocèse d'Alet. Avec les instructions et les rubriques en François. A Paris, chez Charles Savreux, Libraire-Juré, au bas de la Tour de Nostre-Dame, du costé de l'Archevêché, à l'Enseigne des Trois Vertus M.DG. LXVII avec Privilège du Roy (2e p., p. 71).

(6) Archives Départementales de l'Hérault. Intendance de Languedoc C. 6694. — Monitoire : avertissement donné, au prône, par un curé obligeant, sous des peines ecclésiastiques, tout ceux qui sont instruits d'un fait dont l'auteur est inconnu à venir révéler les détails qu'ils savent.

le curé avait averti son sacristain-carillonneur. Du haut de la colline où se trouvait l'église dominant le village, il fallait guetter et : « *Quand veiras arribar la veitura de Monsenhor al primièr contorn, sonaras las campanas per que tot le vilatge siogue avertit* ». Depuis une bonne heure, le brave homme attendait ; voici un tourbillon de poussière, les visiteurs arrivent, le carillonneur affolé appelle le curé : « *Monsen le rector, que me cal sonar, me l'avètz pas dit ?...* ». *Légère hésitation, puis :* « *Corna pe la grèlha !* »

Actuellement, généralement, on ne sonne plus, mais cette coutume se continue dans certains villages du Pays de Sault ; c'est ainsi qu'un jeune lecteur de « Folklore » a été fort étonné, se trouvant à la mi-août 1975, dans une petite localité de cette région de voir s'extérioriser la colère des habitants contre le carillonneur. Ce dernier, à demi-impotent, s'était rendu dans les champs : il n'avait pu revenir à temps pour sonner les cloches afin d'éloigner les nuées menaçantes... et la grêle était tombée.

Si dans d'autres villages, lui a-t-on dit, on ne sonne plus les cloches contre les orages, c'est tout simplement... parce qu'il n'y a plus de « *campanièrs* », mais la croyance subsiste.

Les sonneries dont nous venons de parler sont préventives à courte échéance ; mais il existe aussi, dans le Pays de Sault, des sonneries de cloches dont l'effet de protection est à effet plus lointain. Dans certaines localités où l'on a encore le « *campanièr* », dès le mois de juin, et pendant toute la période où les orages peuvent surgir (et aussi les fortes pluies au moment des fenaisons), au moment de l'Angélus de Midi, à la sonnerie classique, succède, même par beau temps, une sonnerie particulière qu'on appelle « *pel tron* » (7).

M. Adelin Moulis (8) nous donne de très nombreux exemples, en pays d'Ariège, de la pratique de la sonnerie des cloches pour écarter les orages. Dans certaines paroisses possédant plusieurs cloches, l'une de celles-ci avait le pouvoir de protéger les récoltes ; ainsi à Bélesta, à la chapelle du Val d'Amour, c'est « La Clara » :

« *Quand trona*
Clara sona
E parteja la trona ».

Chacun sait que sur les cloches figurent en général : le nom de la cloche, ceux des parrains et marraines (le cas échéant, ceux des donateurs,) et souvent des inscriptions latines prises dans l'Ecriture Sainte ; inscriptions dont le sens général est souvent celui des expressions latines précédemment citées. Il est certain que l'on doit en trouver dans nos clochers audois ; il serait, je crois, intéressant de relever celles qui sont en rapport avec le thème de cet article. Non loin de Limoux, la petite commune de

---

(7) Mes remerciements à MM. A. Cabrol, G. Clergue, J. Garrigue, qui ont bien voulu me donner des renseignements concernant les villages de Nébias, Camurac, Mazuby.

(8) A. Moulis : *Croyances, superstitions, observances en Comté de Foix.* 1975. A. Moulis, Verniolle, Ariège.

Belcastel-et-Buc a ses deux églises. Si sur celle de Buc, nous lisons une invocation à la Vierge : *Santa Maria Ora Pro nobis. Parreins : Messire François et Dame Elisabet d'Arses de Ste Colombe, Seigneurs de ce lieu* », sur celle de Belcastel nous retrouvons cette peur ancestrale de l'orage : « *A fulgure et tempestate libera nos Domine* ». *Marraine Isabeau d'Arsses, noble baronne de Belcastel,* 1722. *Recteur Sieur Valette. Marguilliers : B. Bourrel, Bernard Montpelier* (9).

Ainsi que je l'ai dit précédemment, une étude complète concernant la lutte contre « le feu du ciel » comporterait celle des prières, processions, messes, érections de statues consécutives à de violents orages de grêle ; mais aussi celle des pratiques superstitieuses, depuis la « *peira de tron* » (hache néolithique), aux veilles en prières sur les clochers et aux pouvoirs du tranchant des haches tournées vers le ciel. Les exemples sont très nombreux de ces anciennes croyances dans nos villages audois. Dans cette brève étude, forcément très incomplète, j'ai voulu me limiter aux sonneries des cloches (10) et aux inscriptions campanaires.

U. Gibert.

---

(9) Merci à Mlle A. de la Chapelle pour sa précieuse documentation.
Sainte Marie, priez pour nous.
De l'éclair et de la tempête, gardez-nous, Seigneur.

(10) Un exemple : « Evénement survenu à Taurize (entre 1824 et 1829), le tonnerre tomba sur l'église, tuant un enfant qui s'y était rendu pour sonner la cloche pendant l'orage » (Cartulaire de Mahul. Tome II, p. 650).

Gérant : U. GIBERT

Imp. Gabelle, Carcassonne